

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00328
Numéro SIREN : 835 407 388
Nom ou dénomination : AVEC RESTAURANT

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2022 sous le numéro de dépôt 17073

AVEC RESTAURANT

Société Par Actions Simplifiée au capital de 9 000,00 €

Siège social : 1 rue de Breil

35000 RENNES

835 407 388 RCS RENNES

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIEES **EN DATE DU 03 OCTOBRE 2022**

Les soussignées :

- la **société TDA GROUPE**, représentée par la société GROUPE ENVIE, sa présidente elle-même représentée par Madame Laure THIPTHIPAKONE agissant en qualité de cogérante, titulaire de 8 000 actions,

- la **société ATONAL**, représentée par Monsieur Allan VINCENT son gérant, titulaire de 1 000 actions,

Seules associées de la société AVEC RESTAURANT désignée en tête des présentes, ont pris, conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, les décisions suivantes :

- nomination de la société ATONAL en qualité de directeur général de la société,
- pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Sur la proposition du président, les associées décident de nommer à l'unanimité, en qualité de nouveau directeur général de la société à compter de ce jour :

- la société ATONAL, société à responsabilité limitée au capital de 360 000 euros, dont le siège est situé 5 rue Louis Tiercelin 35000 RENNES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 919 822 247, représentée par Monsieur Allan VINCENT, son gérant,

afin d'assister le président et pour une durée équivalente à celle du mandat de ce dernier. Dans le cas où la société GROUPE ENVIE viendrait à cesser d'exercer ses fonctions de président pour quelque cause que ce soit, la société ATONAL conservera ses fonctions jusqu'à la nomination d'un nouveau président.

Le nouveau directeur général, la société ATONAL, est investi à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs légaux et statutaires que le président pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société. Il dispose dans l'ordre interne des mêmes pouvoirs de direction que le président.

Les associés décident de fixer la rémunération de la société ATONAL pour l'exercice de ses fonctions de directeur général à une somme mensuelle de six mille euros (6 000 €) hors taxes, versée au

dernier jour ouvrable de chaque mois sur présentation d'une facture, outre le droit au remboursement de ses frais exposés pour l'accomplissement de ses fonctions sous réserve de présentation des justificatifs y afférents.

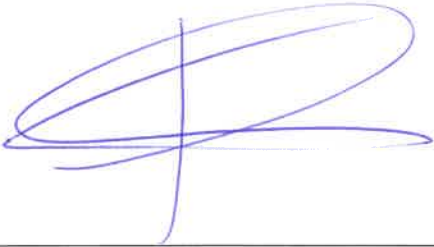
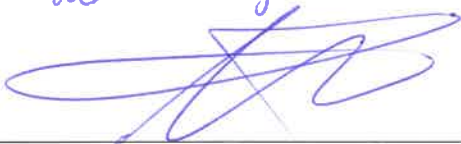
La société ATONAL, représentée par Monsieur Allan VINCENT son gérant, déclare accepter les fonctions de directeur général de la société AVEC RESTAURANT qui viennent de lui être confiées et déclare qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

* *
*

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des associées en date du 03 octobre 2022, sera mentionné sur le registre des décisions collectives tenu au siège social de la société.

Les associées	Signatures
La société TDA GROUPE , représentée par la société GROUPE ENVIE, sa présidente elle-même représentée par Madame Laure THIPTHIPHAKEONE agissant en qualité de cogérante	
La société ATONAL , représentée par Monsieur Allan VINCENT agissant en qualité de gérant	(faire précéder la signature de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de directeur général ») Bon pour acceptation des fonctions de directeur général 

AV LT